

PRÉFECTURE DES LANDES

1° DIRECTION
BUREAU de l'ENVIRONNEMENT

PR/1°D/1979/N° 235
JD/AD

LE PREFET DES LANDES
Chevalier de la Légion d'Honneur,

VU la loi du 23 décembre 1970 modifiant et complétant la loi du 31 décembre 1913 sur les Monuments Historiques et le décret n° 71.858 du 19 octobre 1971 pris pour l'application de ladite loi,

VU l'avis de la Commission Départementale des objets mobiliers en date du 27 juin 1978,

SUR la proposition de M. le Secrétaire Général des Landes,

A R R E T E

Article 1er. - Les objets ci-après désignés sont inscrits à l'inventaire supplémentaire à la liste des objets mobiliers classés:

Commune : LABATUT

Edifice : Eglise paroissiale

- 140000578 - Dalle funéraire, située dans la nef, côté sud, calcaire, début XVIIIe siècle,
- 140000579 - Prie-Dieu, bois, bronze et porcelaine, époque Napoléon III,
- 140000580 - Décor de la chapelle latérale nord comprenant deux pilastres canelés avec chapiteau d'acanthé surmonté par une corniche à décor perlé prolongée de deux flambeaux, deux volutes à décor floral, une guirlande de fleur entourant la niche centrale, autel, tabernacle, statue de la Vierge à l'enfant, bois doré et polychromé, XVIIIe siècle,
- 140000581 - Croix d'autel en bois doré, fin XVIIIe siècle,
- 140000582 - Ancien rétable (démonté) comprenant deux grandes corniches, quatre colonnes torsées avec base de colonnes à double tores et chapiteau corinthien, deux balustres deux angelots debouts, bois doré et polychromé, XVIIIe siècle,

./.